

DECISIONS DU CONSEIL

Extrait des décisions du Conseil communal du 10 novembre 2020

Au cours de sa séance du 10 novembre 2020, le Conseil a notamment :

BUDGETS 2021

- approuvé les commentaires des budgets 2021 de la Municipalité et des services industriels

FINANCES

- pris acte du courrier du 30.10.2020 de l'office de statistique et de péréquation, plus précisément de la décision du 5 juin 2019 par laquelle la Commune de Fully est au bénéfice d'un montant de Fr. 3'593'669.- à titre de péréquation financière intercommunale pour l'année 2020

RESSOURCES HUMAINES

- validé les projets d'annonce d'offre d'emploi en vue des engagements suivants dès la rentrée scolaire 2021-2022 :
 - un apprenti agent d'exploitation en 1^{ère} année
 - un apprenti employé-e de commerce type E ou M en 1^{ère} année

ARCHIVES

- pris acte de la correspondance du 27.10.2020 reçue des Archives de l'Etat du Valais rapellant l'obligation des membres du Conseil communal sortants de remettre les dossiers lors de la fin d'activité

BOURGEOISIE

- décidé, concernant la mise à l'enquête publique pour l'affermage du Petit Lac de Sorniot, de faire 2 offres, à savoir celle de la Commune à hauteur de Fr. 950.-/an et celle de la Bourgeoisie Fr. 1'100.-/an

COMMERCES

- décidé, sur préavis de la COM'ART, d'autoriser l'ouverture, le dimanche 20 décembre 2020 de 09h00 à 18h00 et le mercredi 23 décembre 2020, en nocturne, jusqu'à 19h30

SANTE

- autorisé la pose d'une construction mobile, suite à la demande de la pharmacie Von Roten, pour une durée de 3 mois avec l'accord des copropriétaires, afin d'effectuer des tests COVID
- validé les zones où le maximum de 10 personnes ne peut être respecté rendant ainsi le port du masque obligatoire ainsi que la pose de panneaux indicateurs, à

savoir : place du Petit pont – place du CO – cours d'école primaire Charnot - pente des animaux

- validé, en accord avec l'ASOFY, que la remise en service de la hotline pour les seniors n'est pas nécessaire en l'état

BATIMENTS

- décidé d'avaliser les mesures à adresser et la présentation à organiser à l'intention du Conseil général concernant la transformation de l'Ecole du Village (Ecole des Filles)
- validé le message du Conseil communal concernant la demande de crédit d'engagement de Fr. 4'000'000.- pour la rénovation et la mise en conformité de l'école du village

CONSTRUCTIONS

- autorisé les demandes suivantes :

Requérants : 2020-170 Bruchez Brochellaz Cindy et Bruchez Florentm, Rue Bayard 45c - 1926 Fully

Objet : Agrandissement d'une habitation existante et construction d'un couvert à véhicules.

Situation : Verdun, Rue Bayard, Folio 31, parcelle n°7328, zone moyenne densité

Requérant : 2019-155 Jacinto Da Silva Jorge Manuel, Rte du Rhône 41 - 1907 Saxon

Objet : Pose d'une enseigne publicitaire lumineuse.

Situation : Charnot, Rue de la Poste, Folio 7, parcelle n°1687, zone collectifs

Requérants : 2020-168 Gattoni Nadia et Vincent, Ch. du Grand-Clos 35b - 1869 Massongex

Objet : Création d'ouvertures en toiture.

Situation : Les Marais-Neufs, Route de Saillon, Folio 44, parcelle n°7605, zone faible densité

Requérante : 2020-140 Famille Thétaz, Cave des Vignerons Sàrl, Rue des Sports 15 - 1926 Fully.

Objet : Démolition de bâtiments existants

Situation : Charnot, Chemin du Clou de Liddes, Folio 27, parcelle n°8199, zone coteau

Requérant : 2018-143 Dossier Francis Sayard, Chemin du Longet 74 - 1926 Fully

Objet : Construction d'un pavillon de jardin et installation de capteurs solaires contre les murs de soutènement.

STATIONNEMENT

- validé le plan des places de parc de Mazembroz, sous réserve d'accord

ENVIRONNEMENT / RHONE 3

- accepté la proposition d'intervenir auprès du Service de l'environnement, concernant l'assainissement de la butte du Barillet en demandant, qu'en cas d'assainissement, si les palplanches doivent être posées, qu'il n'y ait pas de blocage des dossiers de demande d'autorisation de construire dans le secteur

TRAVAUX PUBLICS

- accepté la constitution de la commission d'évaluation des offres pour la réfection de la Rue de la Poste comme suit : la commission des travaux publics, M. Nicolas Fellay, M. Sébastien Métrailler, M. Philippe Venetz , Mme Sandra Priod-Dayer et un membre du Conseil général ; le secrétariat sera assuré par une personne de l'administration communale

ENERGIE

- validé la politique énergétique « Cité de l'énergie » pour la Commune de Fully dont la vision est cohérente par rapport aux objectifs des 4 années à venir
- décidé d'adjuger la 2ème phase de l'étude de planification énergétique à Navitas Concilium

TOURISME

- validé la politique touristique 2020-2023

FMDF SA

- pris acte de la décision du 5 octobre 2020 du Département des finances et de l'énergie concernant le démontage du téléphérique Les Garettes – Sorniot et la remise en état de la gare de départ